

## Actualités nationales

### ⇒ Actualité gouvernementale et parlementaire

- La commission des affaires sociales du Sénat a lancé le 25 janvier, en présence de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, [un groupe de travail sur le financement de la prise en charge du handicap](#).
- Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes Handicapées, a installé le 29 janvier [le réseau des Hauts fonctionnaires au handicap et à l'inclusion](#) qui seront désormais présents dans chaque ministère et secrétariat d'État.
- Faisant suite à la publication d'un [rapport de la Cour des Comptes](#), préconisant une refondation de la politique d'aide à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, et au [rapport de la mission IGAS-IGF](#) sur le mode de financement de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, le Gouvernement a engagé le 15 février [une concertation sur la réforme de la politique d'emploi des personnes handicapées](#) avec les partenaires sociaux.
- Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées a rendu plusieurs avis relatifs à l'inclusion des personnes en situation de handicap :
  - Le 15 mars, [une contribution relative à la prévention et la lutte contre la désinsertion professionnelle](#) des personnes en situation de handicap ou malades.
  - Le 13 avril, [un état des lieux et 46 recommandations pour l'école inclusive](#), appelant notamment à ouvrir les chantiers de la transformation de l'école et de l'accompagnement des acteurs de la scolarité des enfants handicapés.
  - Le 13 avril, une [contribution à la mission de simplification administrative](#) au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs proches, identifiant un certain nombre de mesures pour éviter les ruptures de parcours.
- Suite à une sollicitation de la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, [la Plateforme RSE de France Stratégie a présenté le 23 avril 15 recommandations](#) pour inciter les entreprises à développer des actions pour l'embauche et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des travailleurs handicapés.
- Le député Adrien Taquet et Jean-François Serres, membre du CESE, ont remis le 28 mai au gouvernement [leur rapport « Plus Simple La Vie »](#), consacré à la simplification du parcours administratif des personnes en situation de handicap. Les mesures proposées visent notamment à clarifier l'information disponible, à rendre plus lisible le système de prestations et à mieux accompagner les personnes dans leurs démarches.
- La présidente du CNCPH Dominique Gillot a remis le 20 juin au gouvernement son [rapport « sécuriser les parcours, cultiver les compétences, préserver nos aidants »](#) ; dont le [tome 1](#) est dédié à l'accès et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées.
- [Le gouvernement a nommé Céline Poulet](#), anciennement déléguée nationale aux personnes en situation de handicap à la Croix-Rouge Française, au poste de secrétaire générale du Comité interministériel du handicap (CIH).
- [Nomination des membres du CNCPH](#) et des [membres de la commission permanente du CNCPH](#) par deux arrêtés en date du 29 juin.
- Muriel Pénicaut et Sophie Cluzel ont signé le 12 juillet avec l'UNEA, l'APF France handicap et l'UNAPEI [l'engagement national « Cap vers l'entreprise inclusive 2018-2022 »](#), visant à créer 40 000 emplois dans les entreprises adaptées sur la durée du quinquennat.
- [Le deuxième Comité interministériel du handicap \(CIH\) du quinquennat](#) s'est tenu le 25 octobre. Dans ce cadre, [la première feuille de route du gouvernement](#) mise en place le 20 septembre 2017 a été renforcée par trois piliers :

- la participation effective des personnes en situation de handicap à la co-construction des politiques publiques ;
- la simplification de l'accès au droit comme chantier prioritaire afin de gagner en qualité de service ;
- la conception universelle pour penser à l'élaboration des politiques publiques en amont et non a posteriori.

Cinq priorités thématiques ont été fixées lors du CIH, notamment :

- La scolarisation, avec l'engagement d'une concertation nationale sur l'amélioration de la scolarisation des enfants handicapés pour mettre en place la société inclusive dès l'école ;
  - L'emploi, à travers les mesures de la loi du 5 septembre relative à la liberté de choisir son avenir professionnel et une concertation engagée avec les partenaires sociaux et les représentants des personnes afin de rénover l'offre de services visant à garantir et sécuriser les parcours vers et dans l'emploi des travailleurs handicapés et d'appuyer les employeurs dans cette politique.
- Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel ont lancé le 22 octobre [la concertation « Ensemble pour une École Inclusive »](#), afin d'améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap en s'appuyant sur trois axes majeurs :
    - Les attendus des familles et des associations pour une scolarisation de qualité, qui seront construits en coopération avec la commission « scolarité – éducation » du CNCPH ;
    - L'amélioration des conditions d'exercices du métier d'AESH ;
    - La mise en œuvre des Pôles inclusifs d'Accompagnement localisés, expérimentés dans chaque académie depuis la rentrée 2018 pour coordonner les aides humaines et pédagogiques au niveau des établissements scolaires.

### ⇒ Réglementation

- [La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée](#) le 5 septembre 2018. Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2020, et plusieurs décrets d'application sont attendus d'ici à la fin de l'année 2018. Plusieurs dispositions concernent spécifiquement les personnes handicapées : réforme de l'obligation d'emploi des personnes handicapées (article 67), travailleurs handicapés dans les entreprises (articles 24, 68 et 69), formation professionnelle (articles 1 et 24), mesures pour les entreprises adaptées (articles 76, 78, 79).
- Parmi les avis publiés au cours de l'examen du projet de loi pour la liberté de choisir son avis professionnel, sont notamment à noter [l'avis du Défenseur des Droits](#) publié le 28 mai, émettant notamment des recommandations (pages 6 à 12) sur les sujets suivants : simplification de l'OETH, obligation d'aménagement raisonnable et accessibilité numérique ; ainsi que la [déclaration de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme](#) (CNCDDH) publiée le 3 juillet, concernant la conformité des projets de loi ELAN et Avenir professionnel avec les engagements internationaux de la France à l'égard des personnes en situation de handicap.
- [Le décret n° 2018-990 du 14 novembre](#) définit les modalités de l'expérimentation par les entreprises adaptées d'un accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés vers les autres employeurs à travers le dispositif « CDD tremplin ».
- [L'arrêté du 16 novembre](#) fixe la liste des entreprises adaptées retenues pour mener l'expérimentation d'un accompagnement des transitions professionnelles en recourant au CDD « tremplin » conçu en application de l'article L. 1242-3 du code du travail.
- [Le décret n° 2018-850 du 5 octobre](#) :

- simplifie la procédure de RQTH, en prévoyant la délivrance automatique d'une attestation de BOETH pour les victimes d'AT/MP, les titulaires d'une pension d'invalidité, pour certains bénéficiaires d'emplois réservés, et pour les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité au titre de la protection sociale des sapeurs-pompier volontaires.
- permet aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi d'être mieux informés de leurs droits en prévoyant que les décisions relatives à l'attribution de la carte mobilité inclusion portant la mention invalidité et de l'AAH comportent désormais une mention précisant qu'ils sont BOETH, sans qu'il leur soit nécessaire d'accomplir une démarche supplémentaire de RQTH.
- prévoit en outre que toute demande de renouvellement proroge les effets du bénéfice de la RQTH délivrée au titre d'une précédente décision, dans l'attente de son instruction.

### ⇒ Politiques publiques

#### **Qualification – Formation – Alternance**

- Publication du [rapport 2017 de la Médiatrice de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur](#), mettant notamment l'accent sur le sujet de la poursuite et la réussite des études supérieures pour les jeunes en situation de handicap.
- L'IGAS, l'IGEN et l'IGAENR ont publié [un rapport](#) dressant un état des lieux et formulant des propositions d'amélioration de l'accompagnement des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire, dans un contexte d'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et des besoins en aide humaine pour ces élèves.
- Le ministère de l'Education nationale (DEPP) a publié [une étude sur les enseignants accueillant des élèves en situation de handicap à l'école](#), mettant en relief les pratiques et les attentes des enseignants à ce sujet.
- A l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2018, le Ministère de l'Education Nationale a présenté :
  - Un bilan de la première année d'action du Gouvernement pour l'école inclusive et la création de 10 900 postes d'AESH et 38 ULIS, lors de [la conférence « Ensemble pour l'Ecole inclusive »](#).
  - Les [chiffres clés](#) de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire.

#### **Emploi & Insertion**

- L'IGAS a diffusé [un rapport d'évaluation de l'action des Cap Emploi](#), formulant des propositions pour améliorer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en situation de handicap.
- Selon [le bilan 2017 de l'activité des Cap Emploi](#), présenté le 17 mai par le réseau CHEOPS, le nombre de personnes ayant accédé à l'emploi par l'intermédiaire des Cap Emploi a augmenté de 3% par rapport à 2016.
- L'Agefiph a publié en mars son [rapport d'activité 2017](#) et diffusé le [tableau de bord national sur l'emploi et le chômage des personnes handicapées](#) en 2017.
- L'Agefiph et le FIPHFP ont publié en juin [un rapport sur les chiffres clés 2017 sur l'emploi des personnes handicapées](#), présentant les dernières données disponibles relatives à l'emploi des personnes handicapées dans les secteurs public et privé.
- D'après [les résultats 2017 du FIPHFP](#) publiés le 28 juin, le taux d'emploi légal dans le secteur public continue d'augmenter et dépasse les 5% pour la troisième année consécutive ; 240 691 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) étaient en emploi dans l'ensemble des fonctions publiques en 2017.

- Publication en octobre du [tableau de bord national de l'Agefiph](#) sur l'emploi des personnes handicapées au premier semestre 2018.
- [Publication d'une étude de la DARES](#) sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2016, partageant des données sur le volume d'entreprises assujetties, les modalités de la mise en œuvre de l'obligation et les caractéristiques des emplois occupés par les bénéficiaires de l'OETH.

### **Maintien dans l'emploi**

- L'IGAS a diffusé [un rapport sur la prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés](#), dressant un état des lieux des dispositifs de maintien dans l'emploi, et formulant un certain nombre de recommandations.
- [La loi n°2018-217 du 29 mars 2018 ratifiant les ordonnances du 22 septembre et 20 décembre 2017](#) modifie les règles concernant les modalités de reclassement du salarié inapte, la procédure de contestation des avis du médecin du travail et le suivi médical des salariés avant leur départ à la retraite.
- A compter d'octobre 2018, les Cap emploi disposent d'une [nouvelle identité visuelle](#), visant à souligner la spécificité de leur action et à améliorer leur visibilité et leur lisibilité.

### **Emploi accompagné**

- [L'instruction du 14 février 2018](#) relative aux modalités de mise en œuvre du dispositif d'emploi accompagné précise la nature des structures éligibles au statut de personnes morales gestionnaires, les crédits alloués pour le financement des dispositifs en 2018 et les modalités d'accompagnement des bénéficiaires.
- Parution le 30 mai d'un [guide pratique de l'emploi accompagné a paru](#), réalisé par un groupe de travail national rassemblant la DGCS, la DGEFP, le FIPHFP, l'Agefiph, le CFEA, des représentants de Cap Emploi, Pôle emploi, des ARS et des DIRECCTE ainsi que des MDPH. Destiné aux gestionnaires du dispositif, il précise les modalités de mise en œuvre de l'emploi accompagné : et propose des outils pratiques (questions/réponses, modèle de convention de gestion).
- Le [3<sup>ème</sup> comité de pilotage national de l'Emploi accompagné](#) s'est tenu le 19 octobre à Paris. Le suivi du dispositif à septembre 2018 atteste un déploiement engagé par 54 structures auprès de 800 personnes depuis fin 2017, touchées à 80% par des troubles du psychisme, des déficiences intellectuelles ou des troubles du spectre autistique.

### **Actualités transversales**

- Le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées a organisé le 2 février une [Journée nationale « Réponse accompagnée pour tous : les enjeux de la généralisation »](#), au cours desquels les partenaires ont partagé leurs premières expériences et échangé sur les perspectives des chantiers destinés à améliorer le soutien des personnes en situation de handicap.
- La CNSA a publié [la synthèse annuelle des rapports d'activité des MDPH](#) pour l'année 2016, témoignant d'une activité en augmentation depuis 2015 et confirmant leur implication pour améliorer les délais de traitement et mettre en œuvre les chantiers nationaux devant permettre de renforcer leurs organisations et de fournir des réponses plus individualisées et inclusives.
- Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) a adressé le 19 janvier [ses recommandations à la France concernant la situation des personnes handicapées](#), notamment : renforcer les recherches statistiques sur le handicap et créer des alternatives au placement en institution.

- Dans son [rapport d'activité annuel](#), le Défenseur des Droits indique que le handicap devient en 2017 le premier motif de saisine de l'institution dans le domaine de la lutte contre les discriminations (21,8%), avant l'origine (17,6%).
- Réuni le 27 avril sous la présidence de Sophie Cluzel, [le comité stratégique du projet SERAFIN-PH](#), visant à réformer la tarification des établissements et services médico-sociaux pour les personnes handicapées, a validé la feuille de route 2018 du projet et acté le lancement d'une étude nationale de coûts destinée à appréhender les relations entre les besoins, les accompagnements, caractéristiques des personnes et le coût des prises en charge.
- [Le 26 avril a eu lieu le Duoday](#), opération organisée par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, consistant à composer un binôme entre un salarié ou un bénévole et une personne handicapée pour lui faire découvrir son activité et sensibiliser les employeurs à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Le Conseil de la CNSA a formulé le 3 juillet [des propositions pour « une société inclusive, ouverte à tous »](#) et voté un budget consacrant 1,5 millions d'euros supplémentaires au fonctionnement des MDPH en 2018, conformément aux mesures annoncées par la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées pour la généralisation du dispositif « Une réponse accompagnée pour tous ».
- La DREES a publié le 12 juillet [les résultats d'une enquête](#) sur les personnes accueillies dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014.
- [Les chiffres clés de l'activité des MDPH en 2017](#), publiés le 8 août par la CNSA, font état d'une croissance du nombre de demandes en un an, malgré une baisse de la part des demandes liées l'emploi, en particulier les demandes d'AAH.
- Le réseau des MDPH s'est doté début septembre du site Internet [mamdph-monavis.fr](#), visant à mesurer la satisfaction des usagers pour établir un baromètre national de satisfaction, dans la perspective d'orienter l'appui de la CNSA et d'améliorer la qualité de service.

### ⇒ Employeurs et négociation collective

- Le ministère du Travail a diffusé [un guide pratique en direction des employeurs](#), concernant les accords agréés en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés.
- Les partenaires sociaux réunis au sein du groupe permanent d'orientation (GPO) du Conseil d'orientation des conditions de travail ont adopté le 24 avril [une déclaration](#) visant à renouveler leur engagement en faveur de la politique de prévention de la désinsertion professionnelle.
- [Signature d'un accord entre le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées et Prism'emploi](#), afin de favoriser l'insertion dans l'emploi des travailleurs handicapés via le secteur du travail temporaire.
- [L'AGEFIPH, Adessadomicile et l'UNA ont signé en septembre une convention triennale](#), pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur de l'aide à domicile. Cette convention répond à un double objectif :
  - Accroître le taux d'insertion des personnes en situation de handicap reconnues bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein des réseaux Adessadomicile et UNA.
  - Favoriser la sécurisation des parcours et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap au sein de ces réseaux.

- Publication par l'Agefiph du [Tableau de bord du marché du travail des personnes handicapées en Occitanie](#), sur la période janvier-septembre 2017 et janvier-juin 2018.
  - La Direccte Occitanie a diffusé [les chiffres clés des entreprises adaptées en 2017](#), ainsi qu'une [géolocalisation et fiche d'identité](#) des entreprises adaptées et des ESAT de la région.
  - Lors de l'Assemblée Plénière du 23 mars 2018, la Région Occitanie a adopté son [1<sup>er</sup> plan d'actions transversal 2018-2021](#) pour la prise en compte des handicaps, visant notamment à favoriser l'inclusion des jeunes scolarisés et étudiants en milieu ordinaire et à développer l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi des personnes en situation de handicap.
  - Dans ce cadre, la Région a lancé le 20 octobre [l'appel à projets « Handicap Occitanie 2019-2021 »](#) afin de soutenir les projets associatifs innovants contribuant à une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. Les projets retenus devront également promouvoir les actions innovantes afin de favoriser leur transfert et leur généralisation sur le territoire régional, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.
  - Pour accompagner les élèves et les étudiants en situation de handicap, le rectorat de l'académie de Toulouse, l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et des entreprises partenaires ont développé [la plateforme numérique « Atouts pour tous »](#), permettant d'accéder à des propositions de stages en entreprises, des formations en alternance ou encore des offres d'emplois sur l'ensemble du territoire national.
  - Lancement d'un [site internet](#) dédié à au 3<sup>ème</sup> Plan régional santé au travail en Occitanie, revenant sur le diagnostic régional santé au travail, les actions engagées et l'actualité du PRST3.
  - Le 6 mars a eu lieu à Toulouse [le forum de recrutement Handy-alternance](#), organisé par la délégation régionale Agefiph Occitanie pour permettre aux personnes handicapées de rencontrer des entreprises de divers secteurs d'activité.
  - [Un job dating dédié aux personnes handicapées](#) a également été organisé le 27 mars à Toulouse par l'association CRIC, consacré aux métiers du tertiaire et de l'informatique.
  - L'université fédérale de Toulouse et l'entreprise Auticonsult ont organisé le 24 septembre la table-ronde [« L'Autisme à l'Université et dans l'emploi, un défi et une richesse pour l'Innovation et l'Economie »](#) à l'hôtel de région de Toulouse en présence de Josef Schovanec.
  - Le 18 septembre a eu lieu à Montpellier [une rencontre organisée par l'OETH, UNAFORIS et FAIRE ESS](#), où ont été annoncés le déploiement du dispositif OASIS Handicap dans 4 régions supplémentaires et son expérimentation dans le secteur de la santé à Montpellier, sous le nom « OA Santé ». Ce dispositif de formation préparatoire aux métiers du social et du médico-social, porté par l'OETH et né en 2013 à Montpellier, a été déployé depuis dans 6 régions de France en raison de ses résultats positifs. En 2020, l'OETH s'est fixée pour objectif d'avoir un centre de formation en mesure de proposer le dispositif OASIS Handicap dans chaque région de France, assurant ainsi une couverture nationale.
  - Dans le cadre du développement du dispositif OASIS Handicap, [une réunion d'information à destination des employeurs](#) a été organisée le 12 décembre à Toulouse par l'OETH.
  - S'engager dans le maintien dans l'emploi dans le BTP, CFA BTP Montpellier. 9 novembre.
  - [L'édition 2018 des rencontres « Villes et Handicap »](#), organisée par la ville de Toulouse, se sont déroulées du 12 au 25 novembre sur le thème de l'innovation.
  - La [Semaine pour l'Emploi des personnes handicapées](#), organisée par l'ADAPT, l'Agefiph et le FIPHP, a eu lieu du 19 au 25 novembre 2018. Cette édition avait pour thématique principale les femmes en situation de handicap et l'emploi. Un point d'étape sur l'emploi accompagné, près d'un an après les premiers appels d'offre, ainsi que l'axe alternance et apprentissage ont également été au centre des sujets abordés.
- De nombreux forums emploi, conférence et rencontres ont eu lieu en région Occitanie, notamment :





- [Le salon Handijob](#), organisé le 20 novembre au Corum de Montpellier par Cap Emploi Hérault avec le soutien de l'Agefiph et du FIPHFP. Le salon a réuni 70 entreprises et 30 organismes de formation, ainsi que des OPCA et des associations venues à la rencontre des personnes en situation de handicap. Un espace dédié à l'insertion était également mis à disposition avec des entreprises adaptées, des chantiers d'insertion et des associations intermédiaires. Enfin, le salon proposait un espace dédié à l'ergonomie et des ateliers de coaching sur la recherche d'emploi.
- [Le forum Handicap, emploi et compétences](#), organisé le 20 novembre par le Cap emploi Tarn-et-Garonne et le Grand Montauban à l'espace Valorem de Montauban. Les principaux acteurs du handicap et de l'insertion professionnelle du territoire étaient présents, pour répondre aux questions des personnes en situation de handicap à travers différents espaces : reconversion et transition professionnelle ; formation ; jeunes (16-25 ans) ; création d'activité, etc.
- L'antenne Pôle Emploi des Pyrénées-Orientales et ses partenaires ont organisé [le 11<sup>ème</sup> forum départemental de recrutement pour les personnes handicapées](#), le 20 novembre à l'espace Saint-Mamet à Saint-Estève. Plus 100 offres d'emploi ont été proposées aux personnes en situation de handicap par les 40 entreprises présentes.
- A l'occasion des [mardis de l'emploi des travailleurs handicapés](#) organisés le 20 novembre dans plusieurs communes du Tarn, les personnes en situation de handicap résidant sur le département ont rencontré des entreprises de différents secteurs professionnels ainsi que des professionnels de l'emploi et de la formation, dans les agences locales pour l'emploi ou chez les employeurs participants.
- Des [ateliers d'information auprès des personnes handicapées](#) sur les dispositifs des contrats en alternance ont également été organisés le 21 novembre dans plusieurs CFA du Tarn.
- En collaboration avec l'ADAPEI, les Entreprises Adaptées de l'Ariège ont présenté leurs différents métiers aux personnes en situation de handicap à l'occasion [d'une information collective](#) organisée le 22 novembre au Cap Emploi de Foix.
- Le CRIC de Toulouse a organisé [la conférence « Handicap : pensons aux Femmes »](#), les 21 et 22 novembre dans ses locaux Place de la Croix de Pierre.
  - ➔ Une liste détaillée des événements marquants de l'édition 2018 de la SEEPH en Occitanie est disponible *via* [ce lien](#).